

E 2300 Paris 31

*Der schweizerische Gesandte in Paris, J. K. Kern,
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,
K. Schenk*

B Confidentiel

Paris, 26 septembre 1878

Le Ministre des Affaires Etrangères, que j'avais cherché à voir aussitôt après mon retour à Paris le 2 Septembre, avait quitté la capitale pour se rendre dans l'Aisne, au Conseil Général dont il est le Président, et à Trouville. — Il vient seulement de rentrer à Paris, où je me suis empressé d'aller hier lui présenter mes hommages. Voici les traits principaux de notre entretien:

I. Au sujet du *Congrès de Berlin*, qui s'est terminé sans que j'aie eu occasion de revoir M. Waddington, celui-ci est entré dans quelques détails en ce qui concerne les difficultés soulevées par l'exécution des décisions du Congrès.

1° A l'égard de la *Bosnie & de l'Herzégovine*, M. Waddington a déclaré que l'Autriche avait elle même demandé à réitérées fois et avec insistance d'être chargée d'occuper ces provinces. Le parti militaire & le parti de la Cour y tenaient tout spécialement. L'Empereur aussi, se rappelant des provinces perdues en Italie, et



considérant comme une question d'honneur de les remplacer ailleurs et de recevoir une sorte de compensation des avantages obtenus pendant la dernière guerre par la Russie, avait vivement désiré cette occupation. — D'après M. Waddington, on n'avait pas d'idée à Vienne des difficultés militaires qui se sont produites; le C^{te} Andrassy lui aurait dit, la veille de leur départ de Berlin: «La question militaire est facile; ce qui nous donnera plus de peine, c'est l'organisation & l'administration de ces provinces; ce sera, au début, une promenade militaire.» Du reste, a continué M. Waddington, «d'après les dernières nouvelles, l'Autriche est presque au bout de sa mission militaire; la lutte proprement dite sera prochainement achevée, mais il est évident que l'attitude de l'Autriche vis-à-vis des populations bosniaques ne sera pas la même que si son armée avait été reçue à bras ouverts; les mesures de désarmement prises par les troupes d'occupation en sont la preuve. — Un autre côté de la question est le mécontentement incontestable de l'Italie, qui supporte avec regret la pensée de voir la Dalmatie, ancienne dépendance de Venise, consolidée entre les mains de l'Austro-Hongrie par l'adjonction de «Hinterlaender» importants.

2^o Quant à la *Grèce*, il n'est pas possible d'admettre des déclarations de la Porte éludant la rectification de frontières accordée aux Hellènes par le traité de Berlin. Des démarches seront faites par les Grandes Puissances à Constantinople; l'initiative en sera prise, probablement, par la France, qui a déjà reçu des ouvertures à ce sujet de la part de trois puissances. «Je m'entendrai à cet égard avec le prince de Bismark, mais je n'ai pas lieu de douter qu'il ne soit d'accord», a dit en terminant M. Waddington.

Dans quelle mesure réussira-t-on? a-t-il continué; l'avenir nous le dira, mais il est certain qu'on ne peut laisser passer sans exécution un article formel du traité.

II. En ce qui concerne *Caboul* & les difficultés survenues entre Cheir-Ali & le Gouvernement des Indes Britanniques, M. Waddington ne paraît pas en savoir plus que le public. Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu de se lancer actuellement dans la politique conjecturale & de voir déjà de graves conflits surgir à cette occasion entre Londres & S^t Pétersbourg.

III. Quant à la *situation intérieure*, comme j'exprimais à M. Waddington ma satisfaction de voir la République se consolider de plus en plus en France, le Ministre a répliqué: «Oui, mais nous avons besoin de temps & de prudence. Je reconnais l'excellente impression produite par les discours sensés, le langage conciliant & politique de M. de Freycinet dans ses voyages en province; à cet égard je puis dire que ce n'est pas Gambetta, mais moi seul qui ai demandé l'entrée au Ministère de M. de Freycinet, que je connaissais depuis longtemps. — Quant au discours de M. Gambetta, j'ai quelques doutes et je me demande s'il est très opportun dans toutes ses parties si peu de temps avant les élections sénatoriales; il ne faut pas oublier que le corps chargé de nommer les Sénateurs a des tendances ou subit des influences fort conservatrices, ensorte qu'on peut se demander si M. Gambetta ne s'est pas laissé entraîner par son talent oratoire.»

IV. J'ai demandé en terminant à M. Waddington où en étaient les *négociations entre la France & l'Italie pour le renouvellement du traité de commerce*. — Le Ministre a répondu qu'il avait peu d'espoir de voir les négociations couronnées de succès; l'esprit des deux Parlements est trop divergent, les vues sont trop opposées. — «Dans mon intime conviction», a continué M. Waddington, «ceux qui

désirent un abaissement des taxes devraient s'efforcer d'arriver à ce qu'on ne négocie pas pendant la crise industrielle actuelle; j'en suis tellement persuadé que je Vous prie, dans l'intérêt des relations entre les deux pays, d'exposer en toute franchise cette manière de voir à Votre Gouvernement; si on veut tenter des négociations & qu'on n'aboutisse pas, il en résultera des froissements pénibles; & si on arrive à une élévation des droits, cela sera également fâcheux pour les bons rapports internationaux».

Bien que je n'eusse pas l'intention, en me rendant chez M. Waddington, de l'entretenir dans cette première entrevue des propositions faites par le Département fédéral des Péages au sujet de l'augmentation des droits sur les tabacs à l'entrée en Suisse, l'occasion m'a paru si favorable que j'ai cru devoir répondre aussitôt à M. Waddington en disant que la position financière de la Confédération l'empêchait de continuer à maintenir longtemps l'état de choses actuel, & de laisser subsister cette situation, si défavorable pour la Suisse, de droits très élevés à la frontière française & de taxes excessivement réduites à la frontière suisse; peut-être une prolongation du *statu quo* pourrait-elle devenir moins inacceptable, si les droits sur les tabacs pouvaient être relevés par la Suisse; le droit à l'entrée en France est, sur cet article, de 36 fr le Kilog; en Suisse, il est seulement de 7 centimes le Kilog de tabac en feuilles, et de 8 centimes pour les cigarres. En France, cet article est monopolisé, le commerce français n'a pas à souffrir d'une augmentation des droits en Suisse, & les envois de la régie française sont insignifiants.

M. Waddington a répondu qu'il ne pouvait pas préjuger des vues des administrations compétentes en France, mais que, si le Gouvernement fédéral trouvait un expédient pour ne pas négocier actuellement, « je m'en féliciterai & ce n'est pas moi qui ferai des objections».

J'ai dit alors au Ministre des Affaires Etrangères que je pense qu'il n'aura pas d'objections à ce que j'entretienne de la question ses collègues du Commerce, et des Finances.

M. Waddington a répondu qu'il considérait au contraire ces entretiens comme utiles.

J'ai tenu à lui faire part dès maintenant de mon intention de traiter la question avec les deux Ministres spéciaux, dans la pensée de ne pas le froisser & d'éviter qu'il apprenne ces pourparlers par MM. Say ou Teisserenc de Bort.

Quant au fond & à la forme à adopter pour arriver à une solution, ces points feront l'objet de pourparlers & de rapports ultérieurs.¹

1. *Notiz von Heer am Schluss des Schreibens*: Ich bitte um eine auszügliche Mitth[eil]un[g] des Art[i]kels] IV vorstehender Note an das Handelsdep[artement]. 1. X. 78. Heer. — *Vgl. auch Nr. 169.* — *Am 13. 12. 1878 wurde der Vertrag bis 1. 1. 1880 verlängert* (AS 1877—1878, 3, S. 660).